

la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°27

JANVIER 2020



Dossier spécial Tour du Limousin



Beynat
- Corrèze -

P4

Projets et travaux

P7

Nos racines

P16

Vie aux villages

sommaire



P04
PROJETS ET TRAVAUX



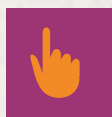
P07
NOS RACINES



P11
SORTIR ET BOUGER



P14
JEUNESSE



P16
VIE AUX VILLAGES



P21
SANTÉ & SOCIAL



P22
EXPRESSION LIBRE





Que cette année 2020 soit, pour chacune et chacun d'entre nous, source de bonheur, de bien-être, de succès et de fraternité !

L'an 2019 qui vient de se terminer a permis de nous retrouver autour de nombreux rendez-vous empreints de convivialité. De la promenade gourmande, au désormais très attendu festival Accordéon Passion, en passant par la 27^e foire à la châtaigne et les foires aux veaux de lait et aux bovins gras, autant de moments forts de la vie beynatoise qui participent au bien vivre sur notre beau territoire. Cet été, nous avons eu en outre l'honneur de connaître un évènement exceptionnel puisque, le vendredi 23 août, Beynat a accueilli dans une effervescence incroyable l'arrivée de la troisième étape du Tour du Limousin. Tous ces beaux moments nous les devons à la mobilisation et au travail de nombreux bénévoles et de nos associations que nous remercions vivement. Merci aussi à l'ensemble du personnel de la commune qui a largement contribué à la réussite de cette belle manifestation.

Une année qui se termine, c'est aussi l'occasion d'évoquer les travaux récemment réalisés ou en cours. Le chantier d'adressage, tout d'abord, chantier passionnant mais non moins indispensable à la desserte et au désenclavement de nos beaux territoires ruraux, ce travail énorme touche à sa fin et les numéros de bâtiment vous attendront bientôt en mairie.

Le nouveau local du Peuch accueille désormais notre équipe technique. Bureaux, vestiaires, zone de stockage spacieuse et rationnelle sont à présent opérationnels. Des aménagements supplémentaires au niveau des abords suivront.

La très attendue salle multi-activités est en train de sortir de terre et devrait accueillir les premières séances de sport au sol au printemps prochain.

Enfin, les travaux relatifs à la résidence senior de la rue du Cabas ont débuté également. Ces logements viendront utilement compléter l'offre locative en proposant une formule adaptée aux besoins de certains de nos aînés.

Recevez nos bons vœux, bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Le local technique se délocalise à la Zone Artisanale

Pour rappel, lorsque le Conseil Départemental de la Corrèze a décidé de restructurer son Centre d'Entretien Routier, il avait alors racheté à la commune de Beynat les bâtiments situés au niveau de l'ancienne gare et de la déchetterie servant jusque-là de local technique pour nos employés communaux. Avec l'accord du Conseil Départemental, ces derniers ont continué à occuper ce local en attendant l'achèvement de la rénovation du bâtiment situé à la Zone Artisanale du Bois du Peuch.

L'équipe a donc récemment investi un vaste local de 400 m² qui a fait l'objet de plus d'un an de travaux d'aménagement : désamiantage, démolition, gros œuvre, ravalement, voirie et réseaux, couverture et bardages, menuiseries intérieures et extérieures, serrureries, occultations, cloisons, doublages, faux plafonds, isolation, électricité, chauffage, plomberie et ventilation, carrelage et faïences, sols et peintures.

Le principal atout de ce nouveau lieu réside dans sa situation mais aussi et surtout dans sa surface. Il permet en effet une meilleure possibilité d'entre-

posage de matériel et de véhicules, une meilleure capacité de rangement avec un stockage plus aisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cela permettra également d'envisager une zone supplémentaire clôturée à l'extérieur pour nos divers matériaux, terre, pierres, etc., mais aussi une zone de compostage avec pourquoi pas, un jour peut-être, une serre donnant alors la possibilité de faire pousser, de conserver et de recycler une grande partie de nos plantes et bulbes qui agrémentent toute l'année notre bourg et nos villages.

De l'espace et du confort supplémentaire pour les usagers, un bureau spacieux, des sanitaires avec douche, des vestiaires et une salle commune avec cuisine équipée. C'est une belle réalisation qui va considérablement améliorer les conditions de travail de l'équipe technique. Celle-ci se compose aujourd'hui de Jean-Yves Laval, Alain Auriat, Pascal Vergnaud mais aussi de trois nouveaux membres : Jérôme Richard, Jean François Bruget et Ludovic Leygnac. Ce dernier remplace Jean-Pierre Bouyt parti à la retraite au mois d'octobre et qui a fêté son départ le 29 novembre.



Intercommunalité : Économie, aménagement de l'espace et communication sur le territoire « Midi Corrèzien »

Tout d'abord, notons qu'à compter du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020, le nombre de sièges de conseillers communautaires à la Communauté de communes sera de 51 au lieu de 59 actuellement.

En matière économique, un diagnostic territorial sera réalisé. En novembre, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des exploitants agricoles et des entreprises afin de recueillir leurs avis, leurs souhaits, leurs projets et adapter le modèle économique Midi Corrèzien aux attentes de ceux qui contribuent au quotidien au développement local.

En matière d'aménagement de l'espace : le Midi Corrèzien poursuit sa concertation dans l'élaboration de son PLUi, (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce document doit planifier l'aménagement du territoire et l'urbanisation à l'horizon 10-15 ans. Les élus et les différents services, État, Département de la Corrèze, chambres consulaires, ONF, CAUE, syndicat d'études du bassin de Brive, DDT ont été associés dans cette démarche. La première étape de présentation du diagnostic de territoire a été faite le 3 décembre auprès des élus par le Bureau

d'Études Dejante VRD ET Constructions. En parallèle, la phase 2 d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui devrait s'achever avant le renouvellement des conseils municipaux a débuté.

Le projet d'envergure « 100 % fibre » porté par le Département de la Corrèze sollicite l'accompagnement de toutes les intercommunalités. Le Midi Corrèzien contribue financièrement à hauteur de 2,27 M€ pour déployer environ 10 000 prises sur son territoire jusqu'en 2021.

En matière de communication, le site internet de la Communauté de Communes permet de communiquer sur toutes les actions, actualités, compétences communautaires... menées sur le Midi Corrèzien. N'hésitez pas à le consulter !

Actuellement et jusqu'au 31 janvier 2020, les dossiers de demande de subventions pour les associations sont disponibles et téléchargeables sur le site www.midicorrezien.com (page autres services-sport). Pour tous renseignements, contacter le 05.55.84.31.00 ou par courriel communication@midicorrezien.com

Les derniers travaux de voirie

Les derniers travaux du programme de voirie concernent : la VC 1 à Peuchamiel, la VC 7 au village du Parjadis, le village du Parjadis en lui-même, le chemin rural du Renard, la VC 15 au village de Sabeau et une section du chemin entre La Faurie et Montredon.

Les travaux suivants seront réalisés au printemps 2020 : la VC 19 (route forestière), la VC 28 au Frustier, le Dolmen et la VC 21 à Puy de Noix.

Des travaux d'empierrement, du débroussaillage, des coupes d'eau, du busage, du récurage de fossés et du nettoyage de chemins en général ont également été réalisés.



Peuchamiel



Résidence Seniors : le projet se concrétise

Depuis 2016, des élus travaillent sur la mise en place d'une résidence seniors. Ce projet de longue haleine répond à un véritable besoin et complète l'offre d'hébergement existante sur le territoire (EHPAD) en allant dans le sens du maintien à domicile.

Il s'adresse en effet à un public à mobilité réduite ou à des personnes âgées en perte d'autonomie ou souhaitant quitter une campagne trop isolée, une maison trop grande ou difficile à chauffer et à entretenir.

Cette résidence seniors se situera comme nous vous l'annoncions dans le numéro 23 de la clé des champs, sur un terrain à proximité du centre de bourg et de ses commerces, rue du cabas (ancienne rue du 19 mars 1962) face à la maison Pimond. Au cœur d'un environnement paisible, ce site dispose d'une vue exceptionnelle et d'une très bonne exposition.

Le nombre de logements a été déterminé à la fois par la taille du terrain, le choix du type de logements (individuel), mais aussi en tenant logiquement compte de l'offre déjà existante sur le département, sachant que c'est « Corrèze Habitat » qui mène l'opération. Les logements construits seront donc des maisons individuelles. Il y aura quatre T2 dont deux seront mitoyens et deux T3 avec pour chaque pavillon un emplacement de parking.

En ce qui concerne les aménagements intérieurs, un intérêt tout particulier



a été porté sur l'aspect pratique et confortable, la luminosité et les équipements adaptés (douches, cuisine, positionnement des interrupteurs...). Pour ce qui est des aménagements extérieurs, les petits jardins privatifs cohabiteront avec des espaces communs ombragés avec bancs, terrain de boules... D'autre part, l'Espace Léon Pimond, très proche, permettra la mise à disposition d'une salle commune pour les résidents.

Parmi les autres préoccupations figurent aussi :

- Le prix des loyers qui sera lié au prix de la construction mais minimisé par le fait que la salle commune existe déjà mais également par le fait qu'a été fait le choix de ne pas embaucher d'animateur-trice. En la matière, une mutualisation sera privilégiée avec l'existant, à savoir, animations

EHPAD, jardin partagé, bibliothèque, ateliers proposés par l'Instance de Coordination de la communauté de communes.

- L'architecture qui sera en harmonie avec les bâtiments voisins, et notamment l'Espace Léon Pimond situé juste en face

- L'entretien des espaces extérieurs communs qui sera effectué par l'équipe technique de la commune.

Les travaux de décaissement et de voirie seront réalisés par la municipalité. S'ensuivront les constructions par l'organisme « Corrèze Habitat ». Le chantier devrait durer une année et les premiers locataires prendront ensuite possession de leur logement à la fin 2020. À noter que le choix des locataires est opéré par « Corrèze Habitat » lors des commissions HLM auxquelles participent des élus beynatois.



Site avant travaux.

Début des travaux pour la salle multi-activités

Le chantier de la très attendue salle multi-activités a débuté le jeudi 3 octobre. Il devrait s'achever au printemps 2020.

Ce nouveau bâtiment municipal sera érigé dans le prolongement du gymnase intercommunal en continuité de l'annexe de stockage des services techniques de la communauté de communes Midi Corrèzien. Une communication existera d'ailleurs entre les deux. Ce futur local comprendra une salle d'activités de 127 m², un espace d'entrée de 19,50 m², un local de stockage du matériel de 22 m² et un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite de 4,5 m². Cette salle permettra de désengorger le foyer rural Pierre Demarty constamment utilisé et qui voit se succéder toute la semaine de nombreuses activités associatives. Les activités qui intégreront ce nouveau lieu bénéficieront donc d'un nouvel espace à la fois indépendant et complémentaire du gymnase.



Mise en place d'une zone de rencontre dans le bourg

Suite à la réunion publique du 29 juillet portant sur le cheminement des piétons au cœur du bourg, les réflexions se sont portées sur la mise en place d'une zone de rencontre, d'abord à titre expérimental puis de manière « définitive ».

L'assemblée communale du 4 octobre a été l'occasion d'opérer un retour sur cette expérimentation qui a été très bien accueillie par les usagers. Cet aménagement sera donc désormais permanent. De quoi s'agit-il ?

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est une « Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »



À Beynat la zone de rencontre concerne les voies suivantes : du salon de coiffure « Chez Magalie » jusqu'au début de l'entrée de la route de Meyssac (au niveau de la trésorerie). De la pharmacie (route de Beaulieu) jusqu'au parvis de l'église en passant par le carrefour du Crédit agricole et la rue de la mairie. La rue Jean Moulin n'est pas concernée par cette zone mais est désormais

à sens unique avec interdiction de la descendre. Des panneaux signalétiques et quelques marquages au sol ont été aménagés afin de délimiter et matérialiser cette zone de rencontre.

La mise en place de cet aménagement a également entraîné une modification de la circulation des bus et l'arrêt se fait maintenant au niveau du magasin carrefour à côté du transformateur.



Le monument du Perrier aménagé

Le monument du Perrier a été érigé en 1946 pour rendre hommage aux cinq jeunes maquisards tombés à cet endroit le 29 juillet 1944. Chaque année, nous y honorons leur mémoire. Cette année la municipalité a réalisé quelques travaux d'aménagement. La stèle a été débarrassée de deux grands arbres qui avaient pris trop d'importance, à la place, un parterre de belles pierres et d'arbustes a été installé. Deux bancs et un petit parking ont aussi été utilement ajoutés. Afin de communiquer sur la dimension historique, un totem et deux tables pupitres ont été édifiés. Le premier explique le Printemps 44 en Limousin et plus particulièrement en Corrèze, ainsi que la chronologie de cette journée du 29 juillet 1944. Les deux tables pupitres donnent à découvrir les photos et les biographies de nos jeunes Résistants. Au regard de l'adressage, la route qui traverse le village du Perrier s'appelle dorénavant « Route du Maquis ».

Les aménagements prévus au dolmen de Brugeilles



Sur le même principe qu'au Perrier, des panneaux d'interprétation, c'est-à-dire d'information et d'éducation, vont être réalisés et installés sur le site du dolmen de la « cabane aux fées » de Brugeilles.

Là aussi un totem et deux tables pupitres sont prévus. Pour rappel ce dolmen est un des plus grands et des mieux conservés de la région. Il est classé Monument Historique depuis 1910. La commune de Beynat en est devenue récemment propriétaire suite à l'acquisition de la partie de terrain où il est situé. Dans ces conditions, il devient important de communiquer et de le présenter non seulement aux beynatois, mais aussi aux touristes, aux élèves des écoles et à tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire. Des textes plein d'intérêt seront rédigés et à la disposition du public. Ils aborderont cette période du néolithique où l'on érigeait des mégalithes, la perception de la mort à cette époque, les techniques de construction et bien sûr les caractéristiques du dolmen de Brugeilles et pourquoi il fut appelé dolmen de « la cabane aux fées ». Les textes ont été élaborés avec la collaboration de Pierre-Yves Demars, éminent préhistorien corrézien et relus et corrigés par des experts en préhistoire de la DRAC.

Histoire de ... PUY DE NOIX

Ce village au nord-est de la commune mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Bien qu'éloigné de 6-7 km du bourg, il est riche d'une histoire très ancienne. Puy de Noix qui bénéficie d'un cadre naturel préservé, connaît aussi un important rajeunissement de sa population.

▼ L'ORIGINE DU NOM

D'où vient ce nom singulier ? Il faut remonter au début du XIII^e siècle quand cette colline rocailleuse, dénudée, inhabitée devient le siège d'une commanderie religieuse. Il faut bien lui trouver un nom. Il y en aura plusieurs, au fil des documents officiels : au début en occitan ancien « Pueg denut » (Puy dénudé), en latin « Puidunum » ou même « Podium nuciis » et la confusion avec les noix ! Puis, en occitan parlé « Pedenou » et définitivement en français « Puy de Noix ».



Extrait de la Carte du Pays et Vicomté de Turenne /Sr du Bac de 1640 (Arch. Dép. Corrèze, 1Fi - 652)

▼ LES PREMIERS HABITANTS AU CŒUR D'UNE COMMANDERIE RURALE AUTONOME

À la période des Croisades, il faut beaucoup d'argent pour soutenir l'effort de guerre d'où la création partout en Europe de grands domaines agricoles dont la gestion est confiée à des ordres religieux. Ici à Puy de Noix, c'est l'ordre des Templiers pour une courte période, remplacé par l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (plus tard ordre de Malte). Les commandeurs y font venir les premiers laboureurs pour défricher, mettre en culture, suivis par des journaliers, vachers, domestiques, tisserands, des maçons et des charpentiers pour construire les immenses granges. Ils se font représenter par des notables locaux pour leurs nombreux droits (juges, notaires, lieutenants de police, chapelains, fermiers, marchands). Pendant plus de 500 ans, toutes ces familles vivent là en quasi-autarcie, dans des chaumières ou petites maisons de pierre, se déplaçant peu, le chemin menant au bourg par Tarnaret étant impraticable en hiver. Comment les habitants ont-ils pu survivre aux combats qui ravagent la région ? Le village est occupé par les anglais pendant la guerre de 100 ans, par les protestants pendant les guerres de religion et entiè-

rement détruit par les catholiques en 1586. Pourtant tout reprend vie au début du XVII^e siècle : une nouvelle résidence pour les commandeurs à La Commanderie côté Albussac. Côté Beynat à La Chapelle Saint Jean de Puy de Noix, les maisons sont reconstruites autour de la chapelle Saint Jean et son petit cimetière.

À la dissolution des commanderies en 1791, 10 maisons pour 48 habitants. 9 d'entre eux sont des citoyens actifs (hommes seuls s'acquittant d'un impôt égal à 3 journées de travail) qui ont pu voter aux premières législatives de la nation.

▼ À PARTIR DU XIX^e SIÈCLE, DES OPPORTUNITÉS DE DÉSENCLAVEMENT

En 1787, Louis XVI qui suit les préconisations de Turgot ancien Intendant du Limousin, décide de la création d'une Route Royale entre Figeac (Lot) et Montargis (Loiret) pour désenclaver le Limousin. En Basse-Corrèze, elle passe par Beaulieu, Tudeils, Sainte-Fortunade, Tulle. Les travaux se font par tronçons : côte de Tudeils, et côte de Sainte-Fortunade, pour s'interrompre à la Révolution faute de financement. Napoléon les relance en 1811, l'État finance les travaux

jusqu'en 1828 où il exige une participation des Conseils Généraux (la Corrèze donne 200 000 francs sur 8 ans). Dans la traversée de Puy de Noix plusieurs propriétaires contestent les alignements et expropriations, mais des terrains se vendent vers le sud, d'autres familles s'y établissent ; il faut des manœuvres, des aubergistes pour les nourrir tous. C'est vers 1836-37 que se fait la plantation de la double haie de hêtres sur le haut de Puy de Noix et sur le bas de La Brande (en même temps que les platanes dans la plaine de Nonards). Ces arbres magnifiques qui ont résisté ont environ 180 ans. Saurons-nous encore longtemps les protéger des aléas climatiques et des interventions humaines ?

Dans le plan d'adressage communal c'est désormais pour la postérité la « Route des hêtres » (qui correspond à la partie délaissée RD 940E depuis qu'une déviation de la départementale 940 reprend un ancien tracé côté Albussac).

▼ UNE CARRIÈRE À CHARGEANIE, ET UN NOUVEAU CHEMIN VERS LE BOURG

En 1910, A. Huguet et son associé P.A. Grandchamp obtiennent de la municipalité un bail pour exploiter une

ancienne carrière de leptynite sur des terrains appartenant aux sections de Puy de Noix et du Perrier. En 1928, une autre municipalité décide de refaire le mauvais chemin par où se fait l'embarquement des pavés, sur 1 km 400 et une largeur de 4 m, tentant d'obtenir une participation des habitants de Puy de Noix qui se regroupent en association syndicale (déjà !). Ils refusent de payer et obtiennent gain de cause : c'est le chemin de Chargeanie, empierré, toujours utilisé de nos jours. Plusieurs hommes cumulent le travail dans leurs petites propriétés et l'activité de tailleur de pierre ou de carriers-charretiers, des femmes deviennent cantinières.

En 1906 : 12 maisons pour 50 personnes
En 1936 : 12 maisons, 44 personnes

UN TEMPS FORT À PUY DE NOIX À LA VEILLE DE LA GRANDE GUERRE

En septembre 1913 pendant 6 jours, Raymond Poincaré élu président de la République depuis février, entreprend un long voyage en Périgord, Quercy, Limousin. Le jeudi 11 entre Beaulieu et Tulle, vers 5 heures du soir, son cortège automobile doit s'arrêter à Puy de Noix, accueilli par le maire François Darliguie et son conseil municipal qui offrent deux « cabas » à Mesdames Poincaré et Klotz (épouse de ministre). Étonnant cet arrêt inopiné de quelques minutes. Les propriétaires de la carrière ont fait construire au-dessus de la route nationale à l'intersection du chemin de Chargeanie un arc éphémère en pavé de leptynite. Sans aucun doute veulent-ils proposer leurs services à l'État. Paver les rues de Paris, par exemple !

LES BIENS DE SECTION, LES RÉALISATIONS, LES PROJETS

À partir des années 1980, les courageux agriculteurs de Puy de Noix se regroupent en association syndicale élue, défrichent les hectares de terres agricoles restés dans l'indivision depuis la fin de la commanderie. Ils organisent les baux de location des parcelles, ouvrent des pistes de terre, récupèrent leurs droits sur la carrière de Chargeanie et se constituent des revenus propres au village.

« La loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de commune a eu pour conséquence de supprimer la commission syndicale de Puy de Noix, c'est à présent un Comité Consultatif ouvert à tous les habitants qui participe à la gestion communale du budget de la section de Puy de Noix (entretien des pistes, achats de matériels collectifs, réalisations culturelles ou environnementales) ». Nouveauté : fin 2018, la Société des Carrières du Massif Central abandonne définitivement l'exploitation



Relégués devant la chaumière d'un cantonnier les habitants de Puy de Noix. Carte postale de la « Collection Jean-Paul Toulzat » (Avec l'aimable autorisation de sa famille).

de la carrière. Un projet d'installation d'une centrale photovoltaïque est à l'étude.

UN ESPACE HISTORIQUE POUR LE PATRIMOINE RETROUVÉ

Dès 2010, habitants et employés municipaux dégagent les pierres tombales du cimetière et l'emplacement de l'ancienne chapelle ruinée. Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Naves reconstruit les anciens murs de pierres sèches, aménage des parterres de plantes médiévales. Complété par des bancs, l'espace devient pédagogique avec l'implantation de deux panneaux d'information mis en scène par les créateurs beynatois Double Je, l'un dévoilant les nombreux sites de cette commanderie, l'autre le croquis de l'ancienne chapelle et du cimetière. En 2014, la municipalité prend le relais, crée la boucle de randonnée n°5 « Le territoire de l'ancienne commanderie de Puy de Noix », depuis inscrite aussi dans le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) et très fréquentée. En 2020, les travaux de sécurisation et de délimitation de ce site patrimonial important de la commune vont reprendre.



Espace historique de Puy de Noix.

DEUX NOUVELLES PROPOSITIONS EN 2019

Des habitantes du village ont concocté sur le chemin n°5, un parcours ludique pour les enfants entremêlant la vie au Moyen Âge et la découverte de la flore et la faune avec Séverine Revollet, animatrice à la FAL Corrèze. Le 16 juillet, ils étaient 20 accompagnés par 15 parents et une éducatrice du Centre de loisirs. Grand succès qui va être pérennisé. Et ce n'est pas tout. Espérant un jour aménager un grand espace partagé au cœur du village, deux habitants sont en train d'installer un rucher pédagogique !



Repas de village 2019

UN VILLAGE D'AVENIR, NÉO RURAL ET TRÈS JEUNE

Le village est longtemps resté à vocation agricole, même si une génération d'agriculteurs s'est ouverte au tourisme rural dès les années 1970 (camping à la ferme et gîtes). Les années passant, les propriétés ont été vendues ou louées, ce qui fait le bonheur de jeunes couples qui ont renové ou construit dans un cadre naturel préservé, idéalement situé par rapport aux bassins d'emploi. D'autres gîtes ou chambres d'hôtes sont proposés.

En 2019, 24 maisons, principales, secondaires ou gîtes, 44 habitants à l'année dont 12 enfants entre 1 et 12 ans

Michèle Vergne,
avec la complicité de Nelly Lapeyre.

Sources : Séries des Archives départementales du Rhône et de la Corrèze et Arch. familiales.

AMÉDÉE BISCH

« *Un homme ordinaire* » qui a donné son nom au collège de Beynat



Amédée Bisch sur le parvis de l'église de Beynat, à l'occasion d'un mariage (1960) ; il a 73 ans. (Avec l'aimable autorisation d'Odette Jaud)

« CECI EST MON TESTAMENT »

Le 21 mars 1963, M. Amédée Bisch signe un testament olographe (destiné à l'office notarial de M^e Joseph Courivaud, notaire à Aubazine), où il indique :

« *Accablé par la perte de ma chère femme, d'une tristesse que j'ai voulu dissimuler et profondément déçu dans ma dernière espérance, j'ai dû me résigner à me considérer comme seul et sans famille. En conséquence, (...) j'ai rédigé les dispositions suivantes :*

- *Je fais légataire universel les écoles de Beynat, je dis bien les écoles de Beynat et non la caisse des écoles, de la totalité de mes biens. Ma maison et tout ce qu'elle contient, son petit jardin, deux petits taillis de bois (...) et mes économies, livret de caisse d'Épargne, bons du Trésor, Titres et numéraires.*

- *Le corps enseignant, s'il le désire, fera vendre (...) tout ce qui est vendable (...). Le produit de ces ventes ajouté à mes économies formera un petit capital qui, bien placé, produira un certain intérêt annuel.*

- *Le dit intérêt sera donné par les soins du corps enseignant des écoles de Beynat au meilleur ou à la meilleure élève de chaque année scolaire (...)* »

Signé Bisch.

LA LECTURE DE CE TESTAMENT ENTRAÎNE UN CERTAIN NOMBRE D'INTERROGATIONS, DE RÉFLEXIONS ET DE CONSÉQUENCES

• Qui est Amédée Bisch ?

- Il est né à Paris, XIII^e arrondissement, le 2 mars 1887

- Il se marie à Paris dans le XIV^e arrondissement le 21 janvier 1911 avec une Beynatoise, M^{lle} Louise Saumetou

Il exerce à ce moment-là le métier de « galvanoplaste* », à la fois indiqué sur l'acte de mariage et sur sa fiche de recrutement militaire.

**la galvanoplastie est une technique électrolytique utilisée particulièrement en orfèvrerie, permettant de déposer des métaux sur un support en utilisant des courants électriques. Elle est utilisée pour reproduire, orner ou embellir un objet ou pour en prendre l'empreinte.*

- Il est mobilisé le 2 août 1914, d'abord au 9^e bataillon puis au 31^e bataillon de

chasseurs à pied. Après une première blessure par balle en 1915, il est victime d'un éclat d'obus en juin 1916, près de Lunéville et sera définitivement réformé avec séquelles en décembre 1916.

• **Ses liens avec Beynat**, où il prendra sa retraite, sont liés à « sa chère femme », Louise Saumetou, née à Beynat en 1886. Les parents Saumetou (ou Chaumetou, selon les actes d'Etat civil), habitent à Beynat et sont retrouvés sur les recensements de 1906 et 1911. Louise ne figure pas sur ces recensements et est déjà probablement « montée » à Paris avant 1906. C'est en 1911 qu'elle épouse Amédée à Paris, comme vu plus haut.

Etienne Chaumetou, son père, est né à Flaugeat, commune d'Albignac et est agriculteur.

Louise et Amédée vont se retirer pour leur retraite à Beynat, dans une maison située chemin des Chalibordes, tout près des écoles. Louise décède le 27 mars 1957.



Dessin au fusain de la maison rue des Chalibordes, fait par Amédée Bisch. (Avec l'aimable autorisation de Lucette Laurençon).

La maison existe toujours mais la façade a subi des transformations.



• « **Profondément déçu dans ma dernière espérance, j'ai dû me résigner à me considérer comme seul et sans famille** ».

En fait, s'il n'a pas d'enfant, il a bien de la famille et 4 (probables) neveux et nièces vont contester le testament mais sans succès.

• « **Je fais légataire universel les écoles de Beynat et non la caisse des écoles (...)** ».

Cette volonté du testateur a effectivement posé un problème juridique : si la Caisse des écoles est une personne morale, habilitée à accepter un legs et remplir la charge dont il est assorti, les écoles ne le sont pas !

« Après avis de MM. les ministres (sic) de l'intérieur et de l'Éducation nationale » et pour ne pas aller contre les souhaits exprimés dans le testament :

- Seule la commune de Beynat a la capacité d'accepter le legs, ce qu'elle fit au cours de la séance du conseil municipal du 2 août 1965, au nom et pour le compte des écoles de Beynat.

- Une commission est créée, présidée par le maire. Elle comprend les directrices ou directeurs de l'école primaire et du collège ainsi qu'un instituteur et un professeur.

La première commission ainsi établie comprenait : Mme Cheyssial, directrice des écoles primaires, M. Theillet,

directeur du CEG, ainsi que M. Fleurette, instituteur et Mme Thonnat, institutrice. Elle sera présidée par le maire, Michel Bernical.

• **Vente des biens en 1967**

Les biens mobiliers et immobiliers sont vendus sous la direction de M. Charles Champ, huissier de justice à Beynat.

En août 1967, le montant de la vente de la maison (acquise par M. Chaudière) et du mobilier s'élève à 27374, 77 Fr.

Ceci venant s'ajouter aux « économies » citées plus haut, bons du Trésor, placements et autres ... emprunts russes !

• « **Le dit intérêt annuel sera versé par les soins du corps enseignant (...) au meilleur ou à la meilleure élève (...)** ».

C'est ainsi qu'entre 1967 et 2008, en alternance une année pour le collège, une année pour l'école, le ou la meilleur(e) élève fût récompensé(e) par des sommes variant entre 2 000,00 et 3 000,00 frs de l'époque, soit approximativement entre 300 et 450 de nos euros.

Les dons s'arrêteront en 2008 lorsque les intérêts générés par le legs devinrent insuffisants.

En 2004, le Conseil Municipal de Beynat vote pour que le legs soit attribué non plus au meilleur élève mais « à l'élève le plus méritant ». Cette délibération sera cependant annulée à la demande de la Préfecture comme contraire aux dispositions du legs.

En septembre 2019, le Conseil Départemental fait apposer sur le mur du collège de Beynat (anciennes écoles communales), comme il le fit sur l'ensemble des collèges du Département, un panneau très esthétique représentant Amédée Bisch accompagné d'une courte biographie, permettant à « un homme ordinaire » de passer à la postérité.

À noter que pour l'année scolaire 1970-71, les 107 élèves de l'école primaire de Beynat sont tous classés 1^{er} ex-aequo et se partagent la somme allouée... « 1968 » était passé par là !

LE COLLÈGE DE BEYNAT DEVIENT « COLLÈGE AMÉDÉE BISCH »

La dénomination « collège Amédée Bisch » est demandée par deux fois par le Conseil d'Administration du collège les 20 novembre 1995 et le 21 juin 1996.

Dans sa séance du 13 septembre 1996, le Conseil Municipal de Beynat émet un avis favorable.

27^{ème} Fête de la châtaigne : La pluie n'a pas altéré la bonne humeur

Samedi 19 et dimanche 20 octobre, a eu lieu à la 27^e foire primée départementale de la châtaigne et du marron. Ce fut une édition réussie malgré des conditions météo défavorables.

Le samedi deux balades, une sur le patrimoine et le cabas de Beynat, l'autre sur le sentier de la châtaigne, ont rassemblé plus d'une soixantaine de participants. Ils étaient encore plus nombreux au moment de la dégustation de jus de pommes et de marrons grillés qui s'en est suivie.

Le dimanche, malgré des perspectives météorologiques peu réjouissantes, ce ne sont pas moins de 70 exposants et une demi-douzaine de producteurs qui étaient présents pour vendre divers produits artisanaux et bien sûr des châtaignes, des marrons et des produits dérivés, sans oublier la fameuse blanchie de Beynat.

Côté animations, le comité d'organisation n'avait pas été avare en proposant de nombreux temps forts. Tandis que la banda de Chabonais, le duo Musique à deux et la formation Couine en do et cha danse assuraient la partie musicale, les Fanatic cheer de Brive et Li'Us Danse de Malemort ravissaient le public avec de l'accro-gym, de la danse et diverses chorégraphies. Par ailleurs, ce sont huit enfants qui se sont prêtés cette année au 3^{ème} tour de chant.

Les enfants étaient d'ailleurs à l'honneur avec une multitude d'animations : Ateliers créatifs, maquillages, tatouages éphémères, manège de chevaux de bois, mini-ferme... La culture n'était pas en reste avec le traditionnel pôle culturel avec des auteurs régionaux, des associations et des expositions.



Au rang des nouveautés, trois ont marqué les esprits. Tout d'abord le manège sculptural et poétique de l'artiste sérilhacois Christian Cébé, « Immotus verto ». Avec ses 5 mètres de diamètre, cette œuvre composée d'acier, de cuivre, de laiton, de zinc, d'aluminium et de bois de châtaignier, a fait chavirer les cœurs et fait tourner petits et grands. Invités par deux comédiennes et un musicien à monter dessus et l'actionner, les visiteurs ont véritablement été conquis.

La deuxième innovation nous est venue des jardiniers des possibles qui ont proposé toute la journée des animations au jardin partagé : visites, vente de soupe, de thé à la menthe et de diverses préparations sucrées (confitures, gâteaux.) Deux séances de lecture de contes (une le matin et une l'après-midi) sont venues ponctuer ce joli programme.

Enfin la dernière nouveauté a été la présentation, à trois moments de la manifestation, de la chanson sur la châtaigne de Beynat créée et interpré-



tée par Jacques Laval accompagné à l'accordéon par Christian Escoussat. La chanson qui avait déjà été présentée en exclusivité le samedi 7 septembre en clôture d'une soirée repas/spectacle cabaret, a été jouée au vin d'honneur, au repas du midi et en clôture de la foire devant les confréries invitées et les visiteurs de la foire, au moment de la dégustation de la châtaigne géante. Interprétée en occitan cette chanson se veut avant tout un hymne à la ruralité. Elle défend un fruit « symbole », un territoire, avec en filigrane l'esprit et la mémoire des anciens. Ce fut donc malgré les aléas climatiques une bien belle fête de la châtaigne.

Palmarès

Catégorie Châtaignes

1^{er} : GAEC Jubertie. 2^{ème} : Isabelle et Richard Rouanne.

Catégorie Marrons

1^{er} : Christine Juin. 2^{ème} : Isabelle et Richard Rouanne. 3^{ème} : EARL Vedrennes.

Catégorie Blanchie

1^{er} : Patricia et Jean-Paul Tronche. 2^{ème} : GAEC Jubertie. 3^{ème} : Isabelle et Richard Rouanne. 4^{ème} : Christine Juin. **Prix d'ensemble** : GAEC Jubertie. **Prix de l'apport** : Pascal Larniche.



Tour du Limousin : tout un village mobilisé

Le vendredi 23 août, Beynat a eu l'honneur d'accueillir l'arrivée de la troisième et avant dernière étape du Tour du Limousin : un circuit de 170 km au départ de Chamboulive dont une partie sur les routes du territoire communal. Au-delà de l'aspect purement sportif qui a vu le jeune normand Benoît Cosnefroy s'imposer au terme d'une étape riche et intense en émotions, ce que l'on retiendra c'est la forte mobilisation de tout notre village autour de cet événement.

En effet, le jour était à peine levé que déjà les bénévoles du tour, les volontaires beynatois et les employés de mairie s'affairaient au cœur du bourg à un rythme soutenu pour positionner les longueurs de barrières, installer les chapiteaux, les estrades ainsi que les divers panneaux et banderoles, sans oublier de gérer la circulation, le stationnement et de vérifier le bon fonctionnement des branchements électriques.

Mus par l'objectif commun que tout soit opérationnel pour le premier passage des coureurs et de la caravane prévu en début d'après-midi, les organisateurs s'activaient donc devant les yeux des curieux impressionnés par l'imposante logistique en place. Camions, remorques, podium, sonorisation, système de retransmission vidéo, village du tour, coin presse, sécurité... la cité du cabas était devenue l'espace d'un jour la capitale du vélo en Corrèze. Les restaurateurs et cafetiers, en faisant face à une clientèle plus nombreuse qu'à l'accoutumée, ont eux aussi su tirer profit de l'événement. La météo aidant, les terrasses n'ont pas désempilé de la journée avec un pic d'affluence en fin d'après-midi au moment de l'arrivée et en soirée.



Diffusée en direct sur la chaîne « l'équipe », l'étape pouvait être suivie sur des écrans géants par le public présent dans le bourg. Les images produites grâce à l'hélicoptère de la chaîne sportive ont apporté un plus indéniable, donnant la possibilité d'admirer les richesses patrimoniales et paysagères de la région, mais aussi d'être informé en temps réel du déroulement de la course et de connaître la distance séparant les coureurs du bourg de Beynat.

Après le passage de la caravane publicitaire permettant aux plus chanceux de glaner quelques objets et produits dérivés, c'est une foule de plus en plus dense et compacte qui s'est massée le long des barrières. Il y avait beaucoup d'enthousiasme lors du premier passage des coureurs et plus encore pour le sprint final !

Le public était encore très nombreux après l'arrivée pour rencontrer les cyclistes et assister au protocole ainsi qu'à la remise du maillot jaune. Locaux et touristes ont pu applaudir le vainqueur du jour et les vainqueurs dans chaque catégorie, mais aussi les an-



ciennes gloires présentes pour l'occasion, à l'image de l'incontournable et regretté Raymond Poulidor dont ce fut là une des dernières représentations en public, avant son décès survenu le 12 novembre dernier.

La municipalité tient vivement à remercier l'ensemble des bénévoles et des partenaires sans qui rien n'aurait été possible. Le passage d'une telle épreuve est une expérience unique dans la vie d'un village. Cela demande beaucoup d'investissement mais le jeu en vaut la chandelle.



Festival Accordéon Passion : une très belle cinquième édition

Du jeudi 26 au dimanche 29 septembre Beynat a vécu au rythme du festival « Accordéon Passion » organisé pour la 5^e année consécutive par l'association du club des Bruyères. De nombreux temps forts ont marqué ces quelques jours dédiés à la gloire du piano à bretelles et aux artistes novices ou confirmés qui le font vivre et lui donnent tout son sens.

Le premier temps fort a eu lieu le jeudi 26 septembre à la maison de retraite avec une animation « Récré Accordéon » qui a fait valser résidents, familles et personnel de l'EHPAD. Le second s'est tenu le vendredi 27 septembre à 15h30 à l'école des Lucioles. À cette occasion, les élèves ont proposé une petite représentation autour de l'accordéon, accompagnés par le musicien Denis Salesse, également directeur artistique du festival.

Puis ce fut le moment très attendu du concert inaugural du vendredi soir au gymnase. Après le succès rencontré par Nadau en 2018, l'occitan était de nouveau à l'honneur avec cette fois le groupe Peiraguda. Cette formation périgourdine de notoriété nationale jouit d'une carrière de plus de 42 ans. Le public, venu en nombre, est reparti enthousiasmé par la richesse poétique et la qualité des arrangements harmoniques autour des guitares et des voix.

Après l'Occitanie en fête, place au programme du samedi. À l'occasion du grand gala dansant, les danseurs se sont adonnés sans modération à leur passion, tandis que les amateurs de musique ont pu se délecter de la diversité des musicalités jouées par les accordéonistes présents aussi talentueux les uns que les autres : Denis Salesse, Anaïs Bessières, Sébastien Farge, Stéphanie Rodriguez Jean-Claude Labouchet, Mathieu Barbier, Lili Wacky, Gilles Saby, Frédéric Buch, Myriam Thiébault et Yves Moulin.

Le dimanche, c'est une véritable fête de l'accordéon qui a animé le bourg qui arborait, pour l'occasion, les couleurs du festival. Un public nombreux était présent pour



apprécier la messe animée par Sébastien Farge et Yves Moulin ainsi que pour participer à une joyeuse parade/ aubade d'accordéonistes de tous niveaux. On n'oubliera pas non plus de citer le thé dansant de l'après-midi qui fut lui aussi une belle réussite avec une multitude de danseurs, et d'amoureux de mélodies entraînantes.

La municipalité félicite le club des Bruyères pour ces trois jours exceptionnels pendant lesquels plus d'un millier de festivaliers, nouveaux et/ou fidèles, ont convergé de tous les coins de France, et même de Belgique et de Suisse pour apprécier la programmation 2019. Rendez-vous est pris pour la 6^e édition les 25, 26 et 27 septembre 2020.

Défi des poilus : une deuxième édition musclée



Le lundi 11 novembre, la deuxième édition du défi des poilus organisé par la section running B'nature a une nouvelle fois malmené les trailers !

Après un passage au monument aux morts pour saluer la mémoire des soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale, les 49 participants, motivés et affûtés, se sont élancés pendant deux heures, afin de parcourir le plus grand nombre de fois possible la redoutable et technique boucle de 5 km dans les bois de la commune.

Une boucle au dénivelé important (500 d +), avec même un kilomètre mesuré à 160 d +. Le principe simple et efficace est le même qu'en 2018 : une boucle parcourue est gratifiée d'un

poilu de bronze, deux boucles par un poilu d'argent et enfin trois boucles par un poilu d'or. Ingrédients supplémentaires à rajouter à cette épreuve déjà difficile, les températures fraîches, l'humidité relative et les terrains rendus très glissants par les pluies abondantes des jours précédents. Malgré la présence d'athlètes régulièrement confrontés aux joutes de la course et du trail, personne n'a été en mesure, tout comme l'an passé, de décrocher un poilu d'or ! Cependant, l'expérimenté Laurent Diot n'en était pas très loin puisque celui-ci a effectué les trois tours en 2h06. Conscient d'avoir perdu du temps à certains moments, l'organisateur du trail des myrtilles a déjà promis de revenir en 2020 avec l'ambition de repartir en or.

Au final, 33 poilus d'argent et 15 de bronze ont été décernés, avant un chaleureux repas pris en commun au gymnase. La municipalité félicite la section running pour l'organisation de cette belle et originale épreuve sportive qui semble avoir trouvé toute sa place dans le calendrier beynatois.

À noter que cette année, sur chaque dossard, figurait la photo de François Pierre Dauzier, ancêtre de l'un de nos trailers beynatois, Régis Dauzier. Le poilu se distingua par son courage et son sens du devoir et eût la chance de pouvoir rentrer au pays à la fin des conflits.

Quoi de neuf à l'école « Les Lucioles » ?

146 enfants (dont 52 en maternelle) ont effectué leur rentrée le lundi 2 septembre dernier.

Peu de changement au sein du corps enseignant, si ce n'est l'arrivée à temps partiel de Pauline Lagarde pour assurer la décharge du directeur Christophe Barbier le mardi et remplacer Laetitia Marbot qui est à temps partiel. Côté aménagement, notons la mise en place d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) dans la classe de CP. Toute l'école est désormais équipée de ce type de matériel éducatif. Cette année encore, projets et temps forts sont nombreux ! Le 27 septembre, les enfants ont participé au festival Accordéon Passion. Le 19 novembre ils ont assisté à un concert des JM France, deux autres suivront dans l'année (en février et en avril). Le vendredi 20 décembre, dans le cadre du Noël de l'école, les enfants ont assisté à un spectacle de la conteuse Angélique Pennetier offert par la municipalité. Un projet intitulé « le livre de A à Z » est conduit dans la classe de Laëtitia Marbot avec l'intervention de l'illustratrice Manuela Dupont et des auteurs Christian Gaut et Pierre

Senon (Marcello l'asticot). Enfin, alors que certaines classes bénéficieront de l'offre culturelle de « L'Empreinte », d'autres assisteront à une représentation proposée par la MAIF. Des manifestations sportives sont également programmées dans le cadre de l'USEP. Une randonnée a eu lieu au Pescher en octobre. Pour la suite sont prévus et selon les cycles : gym, lutte, jeux traditionnels, athlétisme, basket, orientation, cross départemental (début décembre à Brive) et pour tous une initiation aux danses traditionnelles avec une association de Seilhac. En outre, l'activité piscine a été reconduite : à Tulle pour la classe de Laëtitia Marbot et à Meyssac en fin d'année scolaire pour la classe d'Estelle Laval. Côté voyages et sorties : une classe de neige est prévue du 10 au 17 janvier à Chamonix ainsi qu'une sortie à Pandrignes (2 jours sans nuitée) les 28 et 29 mai basée sur l'étude des milieux aquatiques au centre de ressources nature et environnement.



Pauline Lagarde

Que « Vive l'Aventure » pour les enfants de l'Accueil de Loisirs !

L'accueil de loisirs « Vive l'aventure » est ouvert tous les mercredis de l'année ainsi que pendant les vacances scolaires.

Sont accueillis entre 12 et 15 enfants chaque mercredi et entre 20 et 35 enfants à toutes les vacances scolaires (jusqu'à 46 au mois de juillet). Que ce soit à Miel ou au foyer rural Pierre Demarty pendant la mauvaise saison, les activités sont riches et variées. Lors de cette année 2019, de très nombreux temps forts ont été proposés, par exemple : journée luge au Mont Dore, sortie piscine à Tulle, stages d'équitation, VTT, mini-séjours, accrobranches et jeux gonflables, tir à l'arc et à la sarbacane, baptêmes de quad, randonnée aquatique, cinéma, sortie aux Jardins de Colette, visite du musée du cabas à Beynat, activités d'Halloween avec le jardin partagé.

Renseignements : 06 87 84 12 28 ou sur www.sportsloisirsnature.com pour les modalités pratiques.



Projet « Arts, Citoyenneté et développement durable »

Un projet original « Arts, Citoyenneté et développement durable » est en cours de réflexion. L'objectif est sur plusieurs années, d'aménager les abords de l'établissement grâce à des créations collectives des élèves. Il consistera dans un premier temps en la réalisation d'une frise sur le thème de l'environnement qui, apposée sur le mur arrière de l'école, sera visible de la route de Meyssac.

La réalisation de la fresque se fera avec l'intervention de la plasticienne Hélène Fraysse (FAL 19).

Chaque classe travaillera individuellement avec l'artiste, avant une mise en commun des panneaux. Ce projet s'intègre à la volonté d'obtenir la labellisation E3D* mais aussi aux autres actions qui seront menées en classe en partenariat avec la municipalité, les parents d'élèves et le collège.

Plus tard, il est envisagé la création d'un jardin des sculptures, mélangeant œuvres durables et aménagements paysagers, en lien avec le jardin partagé. Une mare pourrait ainsi voir le jour et devenir un lieu propice à l'observation et à la préservation de la biodiversité.

* Le label E3D a pour objectif de reconnaître l'engagement d'une communauté éducative dans une démarche globale de développement durable.



Le mardi 19 novembre, sur les recommandations d'Éric Sauvezie inspecteur de l'Éducation nationale, la rectrice de l'académie de Limoges Anne Laude, s'est rendue à Beynat pour une visite de l'école Les Lucioles.

Elle était accompagnée de l'inspecteur d'académie Dominique Malroux et du doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale Max Gratadour.

Des échanges très intéressants ont eu lieu avec les équipes pédagogiques, notamment autour de l'intérêt des évaluations des CP et CE1 qui doivent permettre aux enseignants de situer les élèves dans l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, et d'affiner ainsi leur pédagogie.

Le projet E3D a lui aussi été abordé et positivement accueilli par une rectrice sensible au développement durable.

La riche actualité du Collège Amédée Bisch

L'effectif de l'établissement est encore en progression cette année (190 élèves pour 176 l'an dernier). Pendant les vacances d'été ont eu lieu divers travaux de sécurisation et d'embellissement financés par le Conseil Départemental de la Corrèze. Il s'agit de l'installation de nouvelles portes et de la pose au niveau de la façade de l'ancien bâtiment d'un totem représentant "Amédée Bisch" (voir rubrique *Nos racines*).

Au niveau des actions entreprises les collégiens ont participé le lundi 23 septembre à l'opération « Nettoyons la nature ». À cette occasion, les élèves de 5^e se sont rendus au lac de Miel pour une balade qui a permis de collecter beaucoup de déchets abandonnés, et de développer leur sens de la citoyenneté. Toujours en matière d'environnement, dans le cadre de l'éducation au développement durable, un atelier a été mis en place le lundi pendant la pause méridienne. Les élèves et les personnels du collège se mobilisent aussi (en concertation avec l'école) en faveur d'une demande de labellisation E3D auprès du rectorat. Le projet se construit actuellement et toutes les idées des éco-délégués (1 par classe) viennent l'enrichir. Ces derniers mois, certains élèves ont tressé des éponges avec des chaussettes esseulées ou des leggings troués (projet Tawashi). D'autres, après avoir médité sur l'importance des arbres, ont créé des affiches pour partager le fruit de leurs découvertes. Entre novembre et les vacances de Noël s'est tenu par ailleurs un atelier « déco de Noël » écologique. Du 2 au 4 octobre a eu lieu au Centre



Cross BBM à Beaulieu

Départemental de Loisirs Nautiques et de Plein Air de Marcillac-la-Croisille, un premier voyage pour les élèves de 6^e afin de mieux se connaître, vivre ensemble et pratiquer des activités physiques de pleine nature. Il s'est agi essentiellement de VTT, course d'orientation et accrobranche. L'encadrement a été assuré par des moniteurs fédéraux diplômés d'état, avec la participation des professeurs d'Éducation Physique et Sportive et d'adultes accompagnateurs. Ce séjour a permis aux élèves de construire et respecter les règles collectives, d'apprendre à faire preuve de responsabilité, de coopération, de solidarité et de réaliser des déplacements en terrain plus ou moins inconnu et complexe, le tout en respectant l'environnement.

Le vendredi 11 octobre, l'ensemble du collège s'est rendu à Beaulieu pour participer au traditionnel cross B.B.M.

En bord de Dordogne et niveau par niveau, les enfants ont couru avec les équipes de Meyssac et Beaulieu. Le collège de Beynat a remporté plusieurs courses. À noter que l'édition 2020 aura lieu à Beynat.

Le mardi 15 octobre, dans le cadre de l'opération StartUp, les élèves de 3^e ont visité le Fablab "EasyCeram" de Limoges. Ils ont pu échanger avec les animateurs de ce Fablab spécialisé dans le prototypage d'objets en céramique, visiter les installations et voir les différents moyens mis à disposition des abonnés pour concevoir et réaliser leurs prototypes. Ils se sont aussi prêtés à un jeu de rôle où ils devaient se mettre dans la peau d'ingénieurs devant concevoir les objets de demain dans différents domaines : aéronautique, agroalimentaire, écologie, domotique, sécurité... et enfin, présenter le fruit de leur réflexion à l'ensemble du groupe.



Nettoyons la nature au Lac de Miel



Opération StartUp à Limoges



Zoom sur la vie associative et villageoise

Adressage : où en sommes-nous en ce début d'année ?

La démarche d'adressage engagée par la municipalité touche à sa fin. Toutes les voies, rues, routes, places etc. ont été nommées. Les panneaux et les plaques de rues sont également en voie d'être posés. Nous finissons actuellement de travailler sur la numérotation de chaque maison.

Nous ne reviendrons pas ici sur la nécessité de l'adressage devenu en milieu rural totalement indispensable. Nous l'avons expliqué à maintes reprises, nous vous avons consultés pour avoir vos avis, remarques et propositions dont nous avons le plus souvent tenu compte. Par ailleurs, 10 pages ont été consacrées au sujet dans le précédent numéro de « La Clé des Champs ».

Revenons simplement sur quelques grands principes adoptés.

Seront gardés dans le libellé des adresses le nom des villages et lieux-dits. Par exemple, si vous habitez « route François Marty », vous devez noter votre nom et prénom sur la première ligne puis selon votre situation vous devez noter sur la deuxième ligne « Espagnagol », « La Saule » ou « Chassan-cet ». Sur la troisième ligne apparaîtra le numéro et le nom de la voie. Sur la quatrième ligne figureront le code postal et le nom de la commune.

D'autre part, la numérotation se fait de façon métrique et non continue. Cela signifie que le numéro de la maison est donné par la distance entre le panneau de rue et la

porte d'entrée de la maison, numéros pairs à droite et impairs à gauche. Pour des raisons de cohérence, ce principe s'applique aussi dans le bourg.

Un autre principe qui a été validé est celui des panneaux fléchés, et ce afin d'éviter de multiplier les noms de petites rues, prenant souvent la forme de courtes impasses.

BON À SAVOIR

Les plaques numérotées à apposer sur vos maisons seront gratuitement fournies par la mairie, à charge pour les propriétaires de les faire installer et de les entretenir.

Les nouvelles adresses officielles seront automatiquement communiquées, sans que vous ayez besoin de le faire aux bases de données du cadastre, de la Poste, de l'IGN, des Impôts, des GPS. En revanche, vous devrez les communiquer à vos différents services, compagnies d'assurances, banques, téléphonie/ internet, etc.

Concernant les cartes grises, il faut obligatoirement les modifier pour y faire figurer la nouvelle adresse. Si l'immatriculation de votre véhicule est postérieure à 2009 avec un numéro à vie, la démarche sera gratuite. Pour les immatriculations antérieures à 2009, il sera nécessaire de refaire une nouvelle carte grise et de changer vos plaques d'immatriculation.

Chacun d'entre vous recevra une lettre signée du maire indiquant les principes de l'adressage fait sur notre commune et ses conséquences pratiques, ainsi qu'une feuille



par habitation (un propriétaire pouvant avoir plusieurs maisons) et comportant le numéro cadastral de la maison, le nom du lieu-dit, le numéro et nom de la rue, le code postal et la commune.

Par exemple, pour M. Baffet Christian, du Planchat (N° de parcelle : bh315) :



Un forum des associations bien fréquenté



Ce sont 27 associations qui étaient présentes au gymnase à Beynat le samedi 7 septembre au matin pour le traditionnel forum des associations. Parmi celles-ci, des nouvelles, avec une première participation pour le tennis de table (sous sa formule AMICO TT), pour l'antenne locale de la Croix Rouge mais aussi pour le collectif des jardiniers des possibles. L'association des paramoteurs faisait quant à elle son grand retour après quelques années d'absence, tout comme les JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) fidèles à leur choix

de ne participer qu'une année sur deux. Comme de coutume, quelques associations extérieures issues de l'ancien territoire communautaire étaient présentes, comme le foyer culturel et sportif d'Aubazine, l'APE de Lanteuil, le karaté du Pescher, ou encore le comité d'animation rurale de Mémoire.

Pendant toute la matinée, les visiteurs et notamment les nouveaux habitants ont circulé de stands en stands afin de glaner des informations sur les différentes activités proposées à Beynat. De la peinture à la course à pied en passant par la photo, le rugby, le tennis et le théâtre, l'offre beynatoise est particulièrement fournie. Pour rappel, la commune de Beynat compte à ce jour 52 associations et/ou activités dont 15 sportives, 11 culturelles et 26 autres.

Christine Carboneil adjointe au maire de Beynat et chargée de la vie associative, ainsi qu'Alain Simonet président de la communauté de communes Midi corrézien, ont salué l'investissement des associations pour cette demi-journée et ont rappelé leur attachement au caractère intercommunal de cette manifestation.

Le rendez-vous des foires bovines



En 2019, notre commune a de nouveau organisé trois foires bovines. Deux foires aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton les jeudis 13 juin et 19 septembre, et une foire aux bovins gras le jeudi 24 octobre sur la place du Souvenir. Ce sont à chaque fois entre 30 et 40 animaux, une vingtaine d'éleveurs venus de toute la Corrèze, ainsi que les principaux acheteurs du département qui participent à ces temps forts de la vie agricole locale. Quelle que soit la valeur des cours, les transactions viennent toujours affirmer et souligner le caractère de proximité entre producteurs et consommateurs, gage d'un circuit court de qualité.

Deux Beynatois bientôt dans les dunes

Du 9 au 20 février 2020, deux jeunes Beynatois, Agathe Meneyrol 21 ans, étudiante en licence de lettres et Fabien Faurand 25 ans technicien en aéronautique, participeront au Bab el Raid.

Il s'agit d'un raid humanitaire ouvert à tous entre La Rochelle et Marrakech, organisé par l'agence Maienga, également organisatrice du célèbre Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc. Créé en 2016, le Bab el Raid est venu répondre à la demande de celles et ceux qui recherchaient un événement différent alliant l'aventure au road-book à travers les pistes, les défis et la solidarité avec la population, le tout, au volant de voitures « deux roues motrices ».

Lorsqu'au début de l'année 2019, le père d'Agathe offre au couple une vieille 4 L de 1988, Fabien en passionné de mécanique qu'il est, a tout de suite envisagé de la restaurer et de lui donner une seconde vie. Sensible aux causes humanitaires et avec un certain goût pour l'aventure, le couple a alors eu l'idée de s'inscrire au Bab el Raid, manifestation sportive qui correspond parfaitement à leurs idéaux.

Au-delà de l'aspect sport mécanique, ils ont envie de participer à ce challenge sportif et solidaire, de faire des rencontres, de découvrir un pays magnifique et d'avoir des échanges avec sa population. En ce sens, le « Green day » qui est l'étape solidaire du Raid, consistera pour les équipages à participer à la plantation de centaines de palmiers-dattiers avec les agriculteurs locaux,



dans une démarche durable, le but étant de lutter contre la désertification mais aussi permettre aux habitants de créer une économie sur la base de ces palmiers, au cœur de ce qui deviendra la plus grande palmeraie solidaire du Maroc. « En 2019, grâce à leur engagement, les participants du Bab el Raid ont financé la plantation de 1600 palmiers-dattiers et la rénovation d'un canal d'irrigation ».

Pour pouvoir caresser l'espoir de sillonner les ergs marocains, le jeune couple a débuté il y a quelques mois une autre course, à savoir un contre-la-montre afin d'être prêt le jour J. De la restauration de la 4L, à la recherche de partenaires en passant par les diverses démarches administratives, le rêve a un prix pour Agathe et Fabien. Entre la communication, les outils et les acces-

soires pour les travaux du véhicule, les frais d'inscriptions et de route, c'est un budget de presque 7 000 € qu'il faut dégager. Pour structurer leur projet ils ont créé l'association « AF Humanitaire Raid » dont le siège social est à Beynat. Bien que le principal objectif soit de participer au Bab el raid, le couple voit plus loin et imagine d'autres actions à entreprendre autour de leur future voiture : Expositions lors des grosses manifestations de Beynat et du département mais aussi location de leur véhicule. La municipalité soutient et encourage ces deux aventuriers et leur souhaite toute la réussite qu'ils méritent.

Si vous souhaitez les aider :
Contact : 06 62 83 96 96
agathe.meneyrol@gmail.com

Le projet de bibliothèque-médiathèque avance



La construction de la halle Claude Duneton a entraîné la démolition de la maison qui servait depuis de longues années de bibliothèque. L'actuel emplacement dans la Maison du Cabas a toujours été annoncé comme provisoire, en attendant de trouver un local définitif plus adapté. C'est chose faite aujourd'hui puisque la municipalité est en voie d'acquiescer, face à l'église, les bâtiments qui ont longtemps abrité une pharmacie et un salon de coiffure. Il s'agit de l'ancienne halle construite dans les années 1903-1904. A noter que l'installation d'une pharmacie dans les années 80 s'était faite sans toucher à la structure qui a gardé l'ensemble de ses poteaux, sa charpente et son toit d'origine.

Les qualités de ce bâtiment sont indéniablement un gage de réussite pour la future

bibliothèque-médiathèque. Son emplacement en plein centre bourg est particulièrement commode et va jouer son rôle sur l'animation du quartier. Sa proximité avec le jardin partagé et la salle du foyer rural Pierre Demarty constitue aussi un atout important. Son exposition au nord est excellente à la fois pour la conservation des livres que pour le confort des usagers.

La façade entièrement vitrée, si elle est conservée, sera esthétique et fonctionnelle, en permettant un bel éclairage dans les salles. Élément essentiel, la bibliothèque sera de plain-pied pour les usagers. De plus, grâce à cela, ce bâtiment historique sera conservé dans le bourg et les financeurs y sont sensibles. Enfin, les surfaces intérieures (111 m² pour le rez-de-chaussée et 61 m² pour l'étage) offrent des espaces bien éclairés et relativement faciles à aménager.

La future bibliothèque/médiathèque bénéficiera et va bénéficier de la formation de l'ensemble de l'équipe de bénévoles qui en assurent actuellement la gestion sous la présidence de Jean-Claude Bertoumieux. Cette formation a déjà permis de faire passer cette bibliothèque de « point lecture » à « bibliothèque relais ». L'ambition est qu'elle devienne à terme une bibliothèque de niveau 1. Il faut pour cela des heures

d'ouverture d'au moins 14 h par semaine, une surface d'au moins 100 m², un salaire qualifié à tiers-temps, et des dépenses d'achat de livres de 2 € par habitant et par an. La bibliothèque deviendra un lieu central de convivialité et de rencontre, un lieu de vie. On viendra y chercher un livre mais aussi lire, travailler, échanger, utiliser Internet. Les enfants auront leur propre espace chaleureux et adapté et l'« heure du conte » y aura toute sa place. Conférences, animations et expos pourront être organisées au gré des programmes initiés par les responsables. L'espace médiathèque permettra la consultation et/ou l'emprunt de vidéo, CD, DVD...

Ce projet ambitieux est indispensable et réaliste. L'achat des bâtiments revient à 90 000 €, avec une subvention de l'État de 45 % (DETR) et du Conseil du Département à hauteur d'un seuil plafond de 27 360 €. La politique du « Livre » des pouvoirs publics est actuellement très favorable. Tous les travaux intérieurs nécessaires, y compris les études, l'équipement mobilier, les opérations d'informatisation, peuvent donner lieu à des subventions. Avec la DRAC c'est-à-dire l'État (dotation générale de décentralisation), le conseil départemental, la région Nouvelle-Aquitaine et le CNL (Centre National du Livre) les subventions pourraient atteindre plus de 70 %.

Année décisive et encourageante pour le Jardin partagé

Lors du dernier numéro de la clé des champs, nous consacrons deux pages à la naissance et au développement du jardin partagé grâce notamment à la création de l'association des jardiniers des possibles.

Après un premier semestre 2019 riche en chantiers collectifs, en actions structurantes et en repas partagés, la suite de l'année et en particulier la saison estivale fut elle aussi très intense. En lien étroit avec la municipalité, les jardiniers et l'animatrice Hélène Monéger ont continué à travailler et à équiper progressivement ce lieu afin qu'il devienne un espace ouvert à tous, vivant et accueillant. Afin de limiter les achats, c'est le principe de récupération qui a prévalu. Exemple : Dons d'outils, de graines, de frigo, de tables, de chaises et de bancs et notamment celui installé à l'intérieur de la cabane en osier vivant qui appartenait au regretté vannier Jean-Baptiste Levet. Un joli panneau en bois a également été construit à l'entrée du site afin de mieux le signaler.

À la fin de l'été, les membres du collectif ont dressé un bilan de la saison estivale. Le premier constat est favorable puisque la fréquentation a été bonne. Au fil des semaines, les visiteurs (touristes et locaux) se sont faits de plus en plus nombreux. Tous ont pu apprécier le charme et l'emplacement de ce lieu unique au cœur du bourg. Certains ont particulièrement aimé pique-niquer ou tout simplement discuter sous le magnifique magnolia. Ces visites ont généré de multiples échanges et créé du lien social. Le jeudi 1^{er} août, un pique-nique partagé au

jardin a été en ce sens un des moments forts de la saison et de la jeune histoire du collectif. Ce fut une belle soirée où nous avons vu le jardin s'animer différemment, et c'est aussi un des objectifs recherchés.

Autre aspect de cette réussite, la qualité et la diversité des récoltes obtenues : framboises, courgettes, concombres, radis, cassis, groseilles, pomme de terre, tomates, courges et potimarrons mais aussi des aromates dans la spirale construite au printemps à cet effet. Les bénévoles ont pu profiter de cette jolie production, tout comme les voisins, les visiteurs, les enfants du centre de loisirs et certains bénéficiaires de la Croix Rouge. Les bénévoles de l'association ont même pu transformer et conditionner quelques fruits en pots de confitures.

Ceux-ci, ainsi que de la soupe à base de châtaignes et de légumes du jardin partagé, ont été vendus lors de la foire à la châtaigne du dimanche 20 octobre. Cette journée a permis à des centaines de visiteurs de découvrir le site. En automne, et outre la fête de la châtaigne, des actions et des animations spécifiques ont eu lieu avec des ateliers bouturage et Halloween (en partenariat avec l'Accueil de loisirs), et l'organisation le jeudi 31 octobre d'une soirée cinéma sur la permaculture suivie d'un débat animé par Hélène Monéger.

Quelles perspectives pour la suite ? Les aménagements devraient se poursuivre (construction d'une boîte à lire, d'un hôtel à insectes, de nichoirs), en même temps que l'association va continuer à se structurer et à rechercher des partenaires. Les habitants peuvent eux aussi proposer des idées d'acti-



tivités, et d'animations. Les membres du collectif souhaitent que ce lieu puisse s'animer de multiples façons et que chacun se sente libre de proposer, et de faire vivre ce jardin, car au-delà du jardin, il y a l'Humain. Quoi qu'il en soit, l'intérêt manifesté par les visiteurs est encourageant pour les jardiniers.

INFO PRATIQUES :

N'hésitez pas à venir rencontrer les jardiniers les lundis entre 9h et 11h30 et les vendredis entre 13h30 et 17h ou bien contacter le 06 75 87 95 44 ou par mail : jardiniersdespossibles@gmail.com.

Une page Facebook existe également pour suivre jour après jour l'avancement du projet. Un conseil pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait : allez-y, ce jardin est le vôtre.

Les Champitreries : une association et un festival

Une nouvelle association a vu le jour en juillet 2019 à Beynat. Il s'agit des « Champitreries » dont l'objectif est de mettre en place des actions et des événements dans le but de promouvoir et diffuser le spectacle vivant sous toutes ses formes ainsi que toutes pratiques et disciplines artistiques.

Présidée par Thomas Chapey, entouré d'Aurélien Fernandes (secrétaire) et de Bertrand Auneau (trésorier), l'association compte également deux membres organisatrices : Juliette Gutin et Tiphaine Verlhac. Le projet réside dans la création d'un festival baptisé « Les Champitreries » et dont le principe est de proposer chaque année à trois petites communes du sud Corréze d'accueillir pendant une journée des spectacles de théâtre, danse, musique, cirque, conte... sous la forme d'une promenade en pleine nature mais aussi au cœur des villages.

Outre le fait de donner accès gratuitement à des propositions artistiques diversifiées de qualité et de permettre cette rencontre inhabituelle entre les spectacles et un environnement naturel de campagne et de forêt; il a également pour objectifs de faire découvrir ou redécouvrir l'environnement corrézien (patrimoine naturel, architectural et historique) de chaque



village et de rendre le spectacle vivant accessible aux personnes n'habitant pas près des lieux de diffusion théâtrale.

Siège de l'association et lieu de résidence des organisatrices, Beynat sera la première commune concernée lors de la 1^{ère} édition du festival qui aura lieu les 24, 25 et 26 juillet 2020. Queyssac-les-Vignes et un autre village non révélé à ce jour seront les deux autres sites.

Les détails de la programmation ne sont

pas encore officiellement connus, mais on sait déjà que cette journée s'articulera en deux temps : tout d'abord, dès le début de l'après-midi, les spectateurs/promeneurs seront invités à se balader en forêt et sur les chemins de campagne aux abords directs de chaque village pour un parcours qui sera jalonné de diverses propositions artistiques et qui ne dépassera pas 3 km afin de rester accessible au plus grand nombre, notamment aux familles. Les spectacles seront donnés à voir pendant plusieurs heures permettant à chacun de débiter la promenade à l'horaire qui lui convient, de prendre le temps qu'il souhaite pour effectuer cette balade et profiter pleinement des représentations. Dans un deuxième temps, un spectacle sera donné au centre du village en début de soirée, rassemblant ainsi tous les spectateurs au même moment.

Dans le cadre de la préparation de cette 1^{ère} édition du festival, les membres de l'association Les Champitreries mènent actuellement des rencontres et des échanges avec les écoles, centres de loisirs, associations culturelles ou de pratiques amateurs dans chaque village afin de leur proposer de participer à la venue du festival et de favoriser la mise en réseau des structures déjà existantes.

La grande chasse de Saint-Pierre Dumoulin Borie à Beynat

Le dimanche 24 novembre, l'office religieux dominical à l'église a revêtu une dimension toute particulière. En effet cette date correspond à l'anniversaire de la mort en 1838 du Saint de la commune : Saint-Pierre Dumoulin Borie.

C'est Nicolas Risso, prêtre à Beynat et également vicaire général au Diocèse de Tulle, qui a officié lors de cette messe exceptionnelle. À cette occasion et pour la première fois, a été présentée la grande et magnifique chasse reliquaire à l'intérieur de laquelle figurent la tunique du saint ainsi qu'un fragment d'os. Ces deux reliques qui sont la propriété de l'Évêché et dont la première a été retrouvée par hasard dans le grenier de l'archevêché de Poitiers, sont d'authentiques témoignages.

Cette chasse, véritable œuvre d'art, a été spécialement réalisée par des artistes émailleurs du Limousin, Alain Duban et Léa Scham. Inspirée des formes traditionnelles limousines, elle est composée de verre, de bronze doré, de laiton, d'émaux champlevés (par incrustation) et de sphères de cristal. D'autre part, il est important de noter

que ce reliquaire est décoré sur une partie de bambous représentant la partie asiatique du parcours et de la vie du saint, et de rameaux de châtaigniers sur l'autre partie, symboles du village et de la campagne corrézienne qui l'ont vu naître.

Né en 1808 au village de Cors, il est le sixième enfant de Guillaume Borie et Rose Labrunie. Il entre au grand séminaire de Tulle avant d'être ordonné prêtre en 1830 à Bayeux pour les Missions Étrangères de Paris. En 1932 il arrive en Chine et rejoint ensuite le sud Tonkin (actuel Vietnam) où il exerce son ministère sacerdotal pendant six ans. Victime de la persécution menée contre les chrétiens, il est arrêté en juillet 1838. Nommé Évêque alors même qu'il est emprisonné, il est finalement exécuté le 24 novembre 1838 à Dong Hoï au Tonkin. Il sera béatifié en 1900 par Léon XIII et canonisé par Jean-Paul II le 19 juin 1988. Ses restes reposent actuellement au séminaire des Missions étrangères à Paris.

La municipalité remercie l'abbé Risso qui œuvre pour la mémoire et la célébration de Saint-Pierre Dumoulin Borie. Cette chasse chargée d'Histoire qui a fait le tour du diocèse depuis le début du mois d'octobre,



devrait rester à Beynat jusqu'à la fin du Carême (avril 2020). La vie et l'œuvre de Saint-Pierre Dumoulin Borie feront également prochainement l'objet d'une exposition permanente à l'église et / ou au presbytère. Les textes seront écrits par Olivier Tabard de l'équipe d'animation pastorale.

Un nouveau commerce

Le samedi 2 novembre un nouveau commerce a ouvert à Beynat. En effet, la couturière beynatoise Simone Faurie qui exerçait déjà dans un autre local de la commune avec son activité « Beynat retouches » et la commerçante Virginie Claux propriétaire de l'enseigne « Christie Boutique club 19 » située à Argentat se sont associées dans un même lieu, avenue Jean Moulin, pour proposer aux Beynatois une nouvelle échoppe.

Ouverte les mardis, jeudis et samedi après-midi de 14h à 18h30, on y retrouve tous les services rendus jusque-là par la couturière (retouches, ajustements, reprises) ainsi qu'un choix régulièrement renouvelé de prêt-à-porter pour femmes et hommes ainsi que de la lingerie et divers accessoires de mode.

C'est la vendeuse Christine Ollivier employée de Virginie Claux qui sera à Beynat et qui formera donc avec Simone Faurie un duo complémentaire et sympathique. La municipalité de Beynat leur souhaite une belle réussite.

Contact : 06 37 16 37 96 (Beynat retouches) et 06 16 53 12 08 (Christie Boutique).



Départ à la retraite de Jean-Pierre Bouyt



Le vendredi 29 novembre, une cérémonie a eu lieu à la mairie afin de fêter le départ à la retraite de l'agent technique Jean-Pierre Bouyt. En présence d'élus (anciens et actuels), de ses anciens collègues, et d'autres membres du personnel communal et intercommunal, il lui a été rendu un bel hommage.

Le maire Jean-Michel Monteil a rappelé les principales valeurs et qualités de celui qui a longtemps été chef d'équipe technique, ne manquant pas d'insister sur l'énorme travail réalisé par Jean-Pierre en matière de fleurissement. Grâce à lui, la commune a notamment été récompensée d'une fleur, puis de deux en tant que village labellisé « villes et villages fleuris ».

La première adjointe Christine Carbonneil est revenue quant à elle sur le parcours professionnel du jeune retraité. Ce dernier a commencé sa carrière à Brive en 1977 comme aide ouvrier professionnel. D'échelon en échelon, il est devenu agent de maîtrise en 1989. C'est en 2004 qu'il intègre nos services techniques en tant qu'agent de maîtrise principal puis technicien en novembre 2015.

Début 2019, il est décoré de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale. C'est en réalité au début du mois d'octobre 2019 que Jean-Pierre Bouyt a officiellement pris sa retraite. Cependant, en homme consciencieux et impliqué qu'il est, il a continué quelques semaines supplémentaires à prêter main forte aux agents afin d'assurer une transition de qualité mais aussi pour parachever les derniers chantiers et aménagements floraux qu'il avait lancés. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ses conseils soient de nouveau sollicités en matière de fleurissement quand la belle saison sera de retour.

Après des discours élogieux, Jean-Pierre Bouyt s'est vu remettre divers cadeaux. Tout le monde a pu ensuite partager le verre de l'amitié pour célébrer ce « nouveau départ » dans la bonne humeur.

Passation de commandement à la tête du centre de secours

Le samedi 14 décembre a eu lieu au gymnase intercommunal la cérémonie de la Sainte-Barbe. Cette dernière est l'occasion de tirer le bilan de l'année qui s'achève et de remettre les différentes médailles et promotions.

Cette année, ce temps fort a revêtu une dimension toute particulière puisqu'à cette occasion s'est déroulée la passation officielle de commandement à la tête du centre de secours entre le capitaine Didier Lachaud et le Lieutenant Patrick Veysière. C'est un événement rare et important pour la vie d'une caserne ainsi que pour l'ensemble de la corporation des pompiers du département de la Corrèze. C'est pourquoi de nombreux officiels étaient présents dont le préfet Frédéric Veau, le sous-préfet Philippe Leycuras, le président du Conseil Départemental Pascal Coste, le président du Conseil d'Administration du SDIS Jean-Jacques Lauga et son président Franck Tournier, la gendarmerie ainsi que des maires et des élus. Officiers, sous-officiers, femmes et hommes du rang, jeunes et anciens sapeurs pompiers étaient bien sûr mobilisés pour cette importante cérémonie à la fois très protocolaire et émouvante.

À travers les discours, il a été rendu un bel hommage à Didier Lachaud pour toutes ses années d'investissement. Celui-ci s'est engagé en janvier 1991 il y a 28 ans. Sapeur-pompier hors pair, sérieux et disponible, il a gravi un à un tous les échelons et a été promu au grade de Capitaine en 2014. C'est en 2005 qu'il devient chef de centre à Beynat succédant ainsi à Joël



Boutouyrie. Homme de devoir et constamment à l'écoute, il a toujours eu comme préoccupation le bon fonctionnement de ses équipes et de la vie de la caserne.

En tant que chef de centre, il a également contribué au développement et à la modernisation des locaux, et du matériel. C'est sous son commandement que les pompiers de Beynat ont quitté en 2008 le cœur du bourg pour intégrer le long de la RD 921 l'actuelle caserne spacieuse et fonctionnelle.

C'est également lui qui a créé et impulsé en septembre 2006 la section des jeunes sapeurs pompiers. Après 13 ans d'existence et de fonctionnement, celle-ci est toujours aussi active et permet à de jeunes recrues déjà formées d'intégrer les rangs et d'assurer la relève.

Les instructeurs Jean-François Condamine, Maximilien Lemaire, Mathieu Brun, mais aussi Stéphanie Denis qui s'en est longtemps occupée ont été chaleureusement félicités.



Cette Sainte-Barbe a aussi été l'occasion de saluer l'action de l'Amicale des pompiers présidée depuis peu par Julien Brun en remplacement d'Alban Capelas désormais chef de centre adjoint.

Enfin, il a aussi été rappelé les efforts faits par la commune pour faciliter la formation et la disponibilité de ses employés également pompiers à Beynat. À ce titre, l'actuel agent technique Jérôme Richard a été libéré plus de 6 semaines sur son temps de travail pour pouvoir se former. Il lui est par ailleurs autorisé toute disponibilité pendant ses heures de travail pour aller en interventions.

Le conseil municipal apporte d'une part tout son soutien au nouveau chef de centre, le Lieutenant Patrick Veysière et à son adjoint l'adjudant Alban Capelas et souhaite également une bonne continuation au capitaine Didier Lachaud pour ses missions à venir au sein du SDIS de la Corrèze.

Du nouveau à La Croisée de Beynat

Les français, et notamment les citadins, sont de plus en plus nombreux à vouloir changer de vie. C'est le pari audacieux qu'ont réalisé Nathalie Jamet et Sylvie Teixeira. Ces deux quinquagénaires en provenance de Paris sont devenues à la fin du mois d'août les nouvelles propriétaires de « La Croisée de Beynat ».

Créé en 2002 par Frédéric Vergne, ce commerce n'a eu de cesse de se développer et de se moderniser au fil des années. En effet, le beynatois a su dynamiser le concept de librairie et de bureau de tabac/presse avec toujours plus de services et une diversification de l'activité. La création du « café plume » en 2017 en est le parfait exemple. Plusieurs mois après leur installation, Nathalie et Sylvie prennent peu à peu leurs repères. Elles découvrent les plaisirs du commerce de proximité, mais aussi la vie en milieu rural. Elles proposent les mêmes services que leur prédécesseur et conserve bien sûr le même fonctionnement pour le café littéraire. Le principe reste



inchangé avec plusieurs fois par semaine, des ateliers gratuits ouverts à tous et animés bénévolement par des passionnés ou des professionnels. Des mini conférences et des dégustations sont également au programme.

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouvelles propriétaires et remercie vivement Frédéric Vergne pour toutes ses années d'investissement dans la vie économique et commerciale de la commune.

Enfouissement des réseaux à La Faurie

Dans le cadre du passage de la fibre, la municipalité a fait le choix de dissimuler les réseaux d'électricité et de téléphonie au village de La Faurie. Cette opération était nécessaire du fait de la localisation stratégique du site en matière de transport de l'information, mais aussi et surtout au regard de l'inesthétique et de la qualité médiocre des installations (poiteaux, supports) qu'il aurait fallu qu'il en soit remplacé. Parallèlement à cela, le réseau d'eau et ses branchements seront eux aussi entièrement repris. Les travaux dont les montants s'élèvent à 60 000 € pour l'eau et 160 000 € pour l'électricité devraient s'achever au mois de mai. Ils seront en grande partie financés par la fédération départementale d'électricité et le syndicat Bellovic.



TOUR SAVOIR SUR LE CIAS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En matière d'action sociale le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la communauté de communes Midi Corrèzien gère la compétence « action sociale » par le biais de trois services.

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) :

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en perte d'autonomie ainsi que leurs entourages et les professionnels du territoire. L'ICA informe sur les prestations, les droits, les services d'aide et de soins, les établissements, les actions de soutien aux aidants, etc. Elle aide chaque personne à définir ses besoins, répondre à ses demandes et préoccupations, recherche des solutions adaptées à la problématique du vieillissement et du handicap.

Le service de repas à domicile : Les journées alimentaires (1 repas pour le midi, 1 repas pour le soir) sont confectionnées et conditionnées sous barquettes par l'EHPAD de MEYSSAC. La livraison s'effectue en liaison froide à votre domicile du lundi au vendredi.

Ce service n'est pas qu'une simple livraison, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l'ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : ica@midicorrezien.com. Les menus seront consultables sur le site internet de la communauté de communes : www.midicorrezien.com

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :

C'est un service pour les personnes de 60 ans et plus, malades ou atteintes par une diminution de leurs capacités mais aussi les personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes dans la limite des places autorisées. Faire appel au SSIAD c'est éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont favorables, faciliter et organiser le retour à domicile suite à une hospitalisation, éviter ou retarder l'admission en établissement, prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de la personne. Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac où l'ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement.

Toutes les informations et les services proposés par le CIAS Midi corrèzien et notamment le programme des animations* sont consultables sur le site internet de la communauté de communes Midi Corrèzien www.midicorrezien.com

*À partir du 10 janvier et jusqu'au mois de juin, un atelier « Comment améliorer sa santé par l'activité physique » aura lieu tous les vendredis de 9h30 à 10h30 à la maison du Département (Inscriptions : 05 55 84 05 05).



VOYAGE ANNUEL DE L'INSTANCE DE COORDINATION

Le jeudi 12 septembre, l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) de la communauté de communes Midi Corrèzien proposait son voyage annuel ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans des anciens cantons de Beynat, Beaulieu et Meyssac.

28 personnes dont 4 de la commune de Beynat ont participé à cette journée en Dordogne. Accompagnés par les deux animatrices Laura Phialy et Valérie Limes, nos aînés se sont d'abord rendus à Hautefort pour visiter le magnifique château du XVII^e siècle avec ses allures de château de la Loire, sans oublier les superbes jardins attenants. Après une pause repas prise dans une pittoresque auberge périgourdine, les participants sont ensuite allés visiter le musée du chocolat Bovetti à Terrasson. Cette halte instructive et gourmande a clôturé une journée riche en découvertes.

LA SOIRÉE « L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES » A TENU SES PROMESSES

Ils étaient plus d'une soixantaine le samedi 26 octobre à 20h30 au foyer rural Pierre Demarty à avoir répondu à l'invitation de l'association des Amis de Beynat pour la projection du film « L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate ».



Cette soirée qui était organisée avec le soutien de la municipalité, de Ciné plus en Limousin et de la Maison de Santé Pluri-Professionnelle a permis de mettre en lumière la vie et l'œuvre du Docteur et gynécologue Denis Mukwege, internationalement connu comme l'homme qui a réparé, au péril de sa vie, des milliers de femmes violées durant 20 ans de conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Le Docteur Claude Rosenthal, gynécologue briviste et président de l'ONG « Gynécologie sans frontières », a alimenté les échanges et animé les débats qui ont suivi le film. Cette peinture de la médecine était la mieux placée pour évoquer avec l'assemblée l'action du Docteur Mukwege qui fut nommé « Prix Sakharov » en 2014 et surtout prix Nobel de la paix en 2018. Le confrère corrèzien est un ami du congolais puisqu'il se rend au moins deux fois par an à l'hôpital Panzi de Bukavu pour former les équipes de cet établissement.

De nombreuses questions ont été posées par une assistance extrêmement émue par le sujet. Le public n'a pas non plus caché son admiration devant les énormes risques pris par Denis Mukwege dans sa lutte incessante pour le respect de la dignité humaine, du rétablissement de la justice et de la paix dans son pays. À l'issue de la soirée, une cagnotte improvisée a permis par ailleurs de récolter 232 € au profit de l'association « Gynécologues sans Frontières ».



Expression libre

Opposition municipale

Assumer un mandat électoral est un engagement mais présente aussi des contraintes. Au sein de notre conseil municipal, nous avons assisté à 3 démissions et 1 refus de siéger ; nous, nous assumons notre fonction.

Les responsabilités augmentent ; il est nécessaire aussi pour les élus de posséder les compétences nécessaires, sans contrepartie. Nous sommes satisfaits de la mesure de sécurité prise dans le bourg par une zone prioritaire aux piétons et approuvée à l'unanimité par les personnes présentes lors la réunion communale. Il y a aussi un vrai besoin d'un espace sécurisé et matérialisé sur la portion allant du centre bourg vers les écoles et la maison de santé. Par ailleurs, nous avons interpellé le conseil municipal sur les coupures d'électricité récurrentes sur les secteurs Brugeille, Espagnagol, etc., ils pénalisent commerçants, industriels et particuliers. Il y a un vrai besoin d'améliorer le réseau d'électricité dans notre commune sur ces secteurs. Nombreux Beynatois regrettent qu'il n'y ait pas de tournée d'alimentation et de produits de 1^{ères} nécessités pour les personnes isolées ou à mobilité réduite... alors que la commune est sillonnée par plusieurs marchands extérieurs ! Une solution pourrait être trouvée avec la mairie. Le projet d'une modification de l'organisation de La Poste inquiète, à juste titre ; elle laisse entrevoir à plus ou moins long terme de fortes perturbations dans la distribution du courrier, voire la fermeture du bureau de Beynat. Nous comptons sur le soutien de tous pour faire annuler ce triste projet. Une installation de panneaux photovoltaïques à la carrière de la Chargeanie part d'une bonne idée à la condition qu'elle conduise notre commune vers l'indépendance énergétique, même si ce projet prévoit le versement d'un loyer. L'adressage est en voie d'être finalisé ; cette démarche était obligatoire. Merci à celles et à ceux qui par leurs propositions ont permis de remonter à l'origine identitaire de lieux, de personnages. Afin de faire remonter leurs suggestions, nous conseillons à nos concitoyens d'aller sur le site de la commune, il y a un onglet " Nous contacter ", il faut l'utiliser. Il serait également judicieux d'ajouter un onglet "Blog" qui permettrait à chacun de proposer et d'échanger sur un thème particulier. Ce serait un signe fort de démocratie participative. Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Michel Leymarie

Pour des raisons de divergences de points de vue sur une partie de l'article ci-dessus, je ne le cosigne pas.

Beynatoises, Beynatois, je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Danielle Clavel

Majorité municipale

Salle multi activités, résidence senior, mais aussi projet de chaufferie bois ou d'ouverture d'une bibliothèque en cœur de bourg, sont autant de chantiers qui viennent actuellement compléter les équipements et services que nous envient nombre de communes.

Conduire de telles opérations nécessite, outre l'investissement des élus, un travail colossal de la part des personnels de notre collectivité. Cela est également rendu possible grâce à une gestion très rigoureuse et en même temps dynamique des finances communales. Cette gestion est parfois rendue difficile dans un contexte contraint concernant les dotations de l'état ou lorsque les aides financières de l'Europe ne sont toujours pas versées plus de 2 années après la réception des travaux concernés et le paiement des factures ... il faut avoir « les reins solides ! »

L'année qui vient de se terminer confirme une fois de plus que les rendez-vous festifs ont été nombreux à jalonner le calendrier des Beynatoises et des Beynatois. Ces moments forts de réjouissance nous montrent que nos bénévoles et nos forces vives sont toujours prêts à se mobiliser pour le bien vivre à Beynat, c'est une véritable richesse, nous les en remercions très chaleureusement.

Ce sont également des moments de concertation et de démocratie participative qui ont ponctué l'année 2019. Réunions pour la préparation de l'adressage, réflexion autour de l'aménagement et la circulation en centre bourg, assemblée communale, ont permis à chacun de s'exprimer et de faire part de ses idées.

Lors de la dernière assemblée communale justement, le bilan que nous avons présenté de l'année écoulée a été salué par l'opposition, c'est une immense satisfaction

De la même façon, c'est uni dans un même combat que le conseil municipal s'est très récemment mobilisé pour s'opposer fermement au projet de réorganisation des tournées de nos postiers. Nous restons en alerte sur ce sujet déterminant pour l'avenir de notre commune.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une année 2020 heureuse et prospère !

Les élus de la majorité municipale



NUMÉROS UTILES

Mairie : Tél. 05 55 85 50 25
Fax : 05 55 85 91 81

Trésor public : 05 55 85 50 38

Sapeurs pompiers : 18
(112 depuis un portable)

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Pharmacie
Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

**MAISON DE SANTÉ
PLURI-PROFESSIONNELLE :**

Médecins :

Dr Aymeric Arlabosse : 06 12 48 33 35
Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas
et Dr Gabrielle Neuville-Rougé
au 05 55 92 69 65

Chirurgien-dentiste
Sabin Sarb : 05 55 92 69 59

Sage-femme
Élodie Mas : 05 55 92 69 59

Masseurs-kinésithérapeutes :
05 55 92 69 60

Benjamin et Éloi Lecavelier,
Lisa Labesque, Louis Cellier,
Myriam Lina, Céline Souteyrand
et Amandine Schuller

Ostéopathe
Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

Diététicienne, nutritionniste
Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

Infirmières libérales
Sylvie Seyeux-Boisserie,
Élodie Giraud, Valérie Senepin et
Nathalie Meyrignac : 05 55 92 69 51

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

Orthophonistes : 05 55 92 69 54
Régine Marin et Alice Humery

Sophrologue
Catherine Buf : 06 09 63 06 05

**SSIAD Midi-Corrézien (service de soins
infirmiers à domicile)** : 05 55 84 02 02

Ambulances VSL Beynat Assistance :
05 55 85 59 59

AUTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ
Ostéopathe :
Gaëlle Renié (bourg) : 06 45 38 76 88

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

**Office de tourisme Vallée de la
Dordogne Corrézienne :**
05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
info@vallee-dordogne.com

Déchetterie : 05 55 85 96 22

Maison du Département : 05 19 07 81 21

**Communauté de communes
Midi Corrézien :**
Secrétariat : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com
Instance de Coordination
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05

Collège : 05 44 41 92 40

École primaire : 05 55 85 59 72

École maternelle : 05 55 24 41 12

La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39

Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72

Information Croix-Rouge : 05 55 85 50 25

Agenda

Samedi 4 janvier : Belote du Rugby

Lundi 6 janvier : Vœux du maire

Dimanche 12 janvier : Repas des aînés

Vendredi 17 janvier : Séance cinéma

Dimanche 2 février :
Chandeleur des Bruyères

Lundi 3 février : Foire aux veaux de lait

Vendredi 14 février : Séance cinéma

Samedi 15 février :
Belote du club des Bruyères

Dimanche 16 février :
Trail des châtaigniers

Mardi 18 février :
Concert JM France « Presque Classique »

Samedi 22 février : Salon du bien-être

Samedi 29 février :
Assemblée Générale du Crédit Agricole

Vendredi 20 mars : Séance cinéma

Samedi 21 mars :
Soirée disco/musette club des Bruyères

Lundi 23 mars : Don du sang

Vendredi 3 avril :
Concert JM France « AnaK Anak »

Samedi 4 avril :
Soirée concert Amis de Beynat

Dimanche 5 avril :
Repas de Printemps club des Bruyères

Vendredi 17 avril : Séance cinéma

Vendredi 24 avril :
Soirée concert Amis de Beynat

Samedi 25 avril : Concours de tarot

Vendredi 1^{er} mai :
Foire aux fleurs et aux volailles

Vendredi 8 mai :
Conférence des Amis de Beynat

Samedi 6 et dimanche 7 mai :
Week-end tarot

Samedi 9 et dimanche 10 mai :
Fête votive

Vendredi 15 mai :
Séance cinéma

Samedi 16 mai :
Belote du club des Bruyères

Vendredi 5 juin : Soirée ciné/débat
sur les abeilles - Amis de Beynat

Samedi 12 et dimanche 13 juin :
Congrès départemental des pompiers

Jeu 18 juin : Foire aux veaux de lait

Vendredi 19 juin : Fête de l'école

Samedi 27 juin : Dîner concert Blouses
White - Amis de Beynat

Mémo

VACANCES D'HIVER

Du samedi 22 février au dimanche 8 mars

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 18 avril au dimanche 3 mai

VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours le vendredi 3 juillet

Carnet

NAISSANCES

Anais, née le 18 juillet 2019,
fille de Philippe SAULLE et N'Guessan
Amino Céline IPOU (Brugailles).

Lyna, née le 11 octobre 2019,
fille de Christophe DARLES
et Morgane CARTRON (Tiébefond).

Lina, née le 13 décembre 2019,
fille de Kevin BORIE et Leïla BOULMANI
(Espagnago).

MARIAGE

BESSE Christophe et LACOMBE Sandra,
le 17 août 2019 (Montredon)

DÉCÈS

CHAMBON Marie-Élise, née JUIN,
le 08 avril 2019 (La Vergnière).

MERLE Jean-Paul,
le 7 juillet 2019 (Étang de Miel).

FAURE Alain,
le 8 juillet 2019 (EHPAD).

MONTEIL Jean-Pierre,
le 20 juillet 2019 (Brugailles).

DOMINGUEZ Espérance,
le 4 août 2019 (EHPAD).

TRARIEUX Jean,
le 8 août 2019 (Eyzat).

BOURRIQUET Pierre,
le 27 août 2019 (Bourdelle).

GENESTE Marie,
le 20 septembre 2019 (EHPAD).

FOURNIER Nicole,
le 10 octobre 2019 (La Tronche).

GRANDCHAMP Germaine,
née MASSONIER, le 18 octobre 2019
(Rue du 19 mars).

PRENGÈRE Marie-Claude,
née TAVÉ, le 28 octobre 2019
(Camping les Sources - Le Perrier).

BOUVIER Alain, le 7 novembre 2019
(Rue du 19 mars 1962).

MUZARD Éliane, née BAUSSIÈRE,
le 15 novembre 2019 (Le bourg).

VACHER Germaine, née BAFFET,
le 6 décembre 2019 (Le Perrier).

Pratique

**HORAIRE D'OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE :**

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis, mercredis
et vendredis. De 8 h à 12 h les mardis
et jeudis. Toute la journée le samedi
(8h-12h et 14h-18h). Tél. 05 55 85 96 22

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr ou
beynat@mairie19.fr - www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h. Du mardi
au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.





Immotus Verto Quoiqu'immobile je tourne...

Pendant de longs mois, Christian Cébé était en résidence d'artiste à Beynat, sur le site de la zone artisanale du Bois du Peuch. Dans un vaste hangar mis à disposition par la municipalité le talentueux sculpteur serilha-cois a bâti jour après jour une œuvre extraordinaire...

Il s'agit d'un manège monumental de cinq mètres de diamètre et de hauteur composé d'acier, de cuivre, de laiton, de zinc, d'aluminium. Des bois de châtaignier et d'iroko (essence exotique récupérée sur une épave de bateau il y a une vingtaine d'années), ont également été utilisés.

Cette réalisation renvoie à la magie de l'esprit forain. Aussi merveilleuse que rocambolesque, elle tire son origine de l'univers, de la rêverie et de la fantasmagorie même de l'artiste. « C'est cette nostalgie assumée qui l'a poussé à réaliser ce manège unique au monde et mû par la seule force des bras et des jambes. La gestuelle imposée par cette mécanique nous ramène aux images doisesques de ces enfants sur leurs voitures à pédales ».

De nombreuses collaborations comme autant de pierres à l'édifice ont été nécessaires : Morgan Copete Salas et Jeffrey Ressijac l'ont assisté pour la réalisation. À la sculpture monumentale et aux sculptures plus petites sont venus également s'ajouter des bandeaux et une girouette ornés de poissons et de la poule de Wozniak. Au niveau de la décoration, l'artiste s'est entouré de l'ussellois Christophe Serre spécialiste en matelotage, de la Beynatoise Michèle Laffaire qui a conçu les tissus multicolores et enfin de la Société Quinquamat de Terrasson qui l'a accompagné tout au long du projet.

L'œuvre achevée dans toutes ses dimensions, technique et théâtrale, c'est le public de la foire à la châtaigne qui a eu le privilège et le plaisir de la découvrir le dimanche 20 octobre 2019, suscitant à l'occasion un véritable engouement.

Ce manège existe aujourd'hui en tant que sculpture mais aussi telle une scène de théâtre. Il s'inscrit à la croisée du voyage et du spectacle. Avec des comédiens, des musiciens et autres artistes, il prend des allures de scène mobile ouverte à tout public. L'artiste s'est entouré de connaissances et amis. Olivier Miguet, amateur de théâtre et de cinéma est président de la nouvelle association « Immotus Verto » dont le siège est à Beynat, Marie-Josée Gonzalez et Diane Loiseau toutes deux comédiennes ont également pris part au projet, tout comme le musicien François Boutibou. Parmi les autres collaborateurs : Adelina Kulmakhanova, Patryk Wozniak, Pape Amath N'Diaye et Olivia Marcus et Liliane Rohmer.

« J'ai toujours été enchanté par l'ambiance des fêtes foraines de mon enfance, aimanté par la gouaille des forains, les musiques populaires, le brouhaha de la foule, enivré par le parfum des friandises, l'odeur de la poudre des baraques de tirs et émerveillé par les manèges, leurs décorations et leurs couleurs vives... »

Christian Cébé

n°27